

Participez à l'enquête publique sur le projet de Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) de la Métropole Aix-Marseille-Provence du 5 novembre au 11 décembre 2024 !

Le SCoT organise et planifie l'aménagement du territoire métropolitain jusqu'en 2040.

Il porte de grandes ambitions en matière de protection de l'environnement et des ressources naturelles, réduction de la consommation des espaces naturels, agricoles et forestiers, transition énergétique, amélioration de l'habitat, développement économique, adaptation des équipements publics et des commerces de proximité.

Par exemple, à 2040, le SCoT a pour objectif de :

- Préserver plus de 230 000 hectares d'espaces agricoles et naturels
- Créer plus de 10 000 nouveaux logements par an et 130 000 emplois supplémentaires

Après une large période de concertation publique, le projet de SCoT a été arrêté le 27 juin 2024. A présent, une enquête publique est organisée du 05 novembre au 11 décembre 2024. C'est la dernière étape de l'élaboration du SCoT.

Le SCoT sera approuvé en juin 2025.

Pendant toute la durée de l'enquête, faites part de vos observations et propositions en vous rendant dans les mairies des communes lieux d'enquête, au siège de la Métropole et dans ses antennes locales ou en ligne.

Retrouvez la liste des permanences et toutes les informations utiles sur : <https://www.registre-numerique.fr/enquetepublique-scot-amp>